

Activités de recherche dans le domaine du Droit des Espaces internationaux

Le projet consiste à envisager les espaces internationaux, c'est à dire les espaces dans lesquels aucun Etat n'exerce sa compétence territoriale.

A partir de la mer qui est le domaine le plus ancien d'activité humaine dans ce type d'espace, il est possible d'examiner les autres domaines qui présentent les mêmes caractéristiques essentielles

- Espace extra-atmosphérique
- Corps célestes
- Antarctique
- Arctique

Les problèmes posés sont parallèles à ceux qui se posent ou se sont posés pour la mer.

Liberté d'utilisation

Circulation / Navigation / Orbites et positions orbitales

Utilisations militaires

Tourisme en Antarctique en Arctique et dans l'espace

Activités de service public ou d'intérêt international

Appropriation des espaces et des ressources

Exploitation des ressources

Lune Mars et autres corps célestes

Antarctique / Arctique

Gouvernance / responsabilité

Responsibility – obligation de contrôle

Liens de rattachement des activités privées avec un Etat

Liability – obligation d'indemnisation en cas d'accident –

Protection des environnements

Activités en cours Coopération avec:

Le Ministère des Affaires étrangères

Espace – Délégation Française Comité des Nations sur l'espace (A Kerrest)

Antarctique Délégation Française ATCM (Anne Choquet)

Arctique coopération avec le service juridique du MAE (Anne Choquet)

L'Agence spatiale Européenne

Centre Européen de droit spatial

Coopération sur les aspects juridiques de l'exploration Lune et Mars

Le Bureau des Nations Unies sur l'espace (Vienne)

Capacity building in Space Law

Groupe d'expert en enseignement du droit spatial (curriculum)

Centre National d'Etudes spatiales

Groupe de travail sur les débris spatiaux

Groupe de coopération avec l'Ukraine

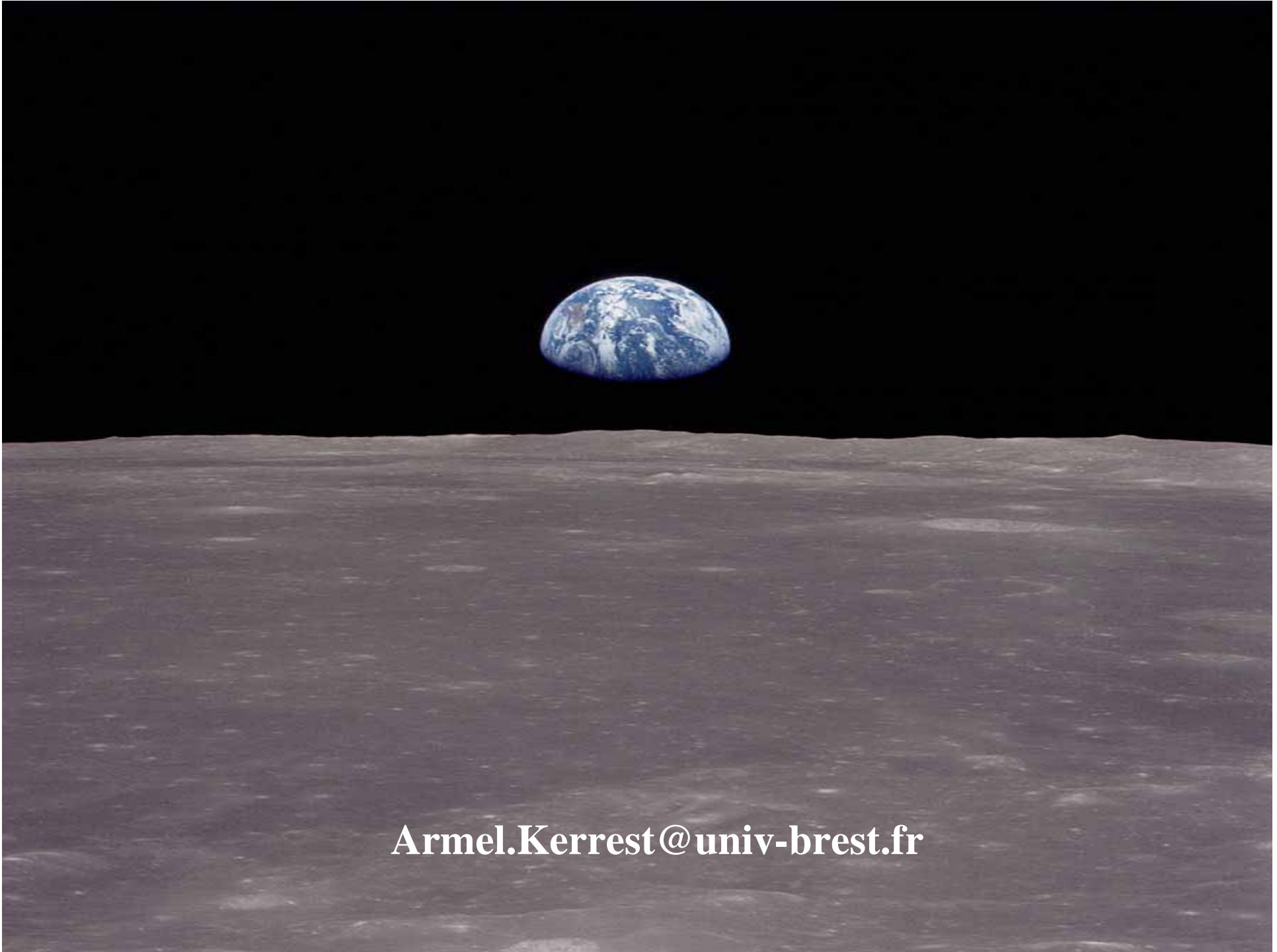
Conseil d'Etat / Ministère de la recherche / commissions parlementaire

Elaboration du projet de loi sur les activités spatiales.

Coopération avec différentes universités étrangères

Cologne (commentaire en cours du traité de 1967)

Almati (2 étudiants en thèse sur le droit de l'espace



Armel.Kerrest@univ-brest.fr